

Compte-rendu Commission scolaire de Germond-Rouvre du mercredi 25 mai 2016.

Présents :

- *Christian Dubray du Centre-Socio-Culturel de Champdeniers,*
- *les membres de la commission communale : Mmes Mathis et Westbrook (excusées : Mmes Autret, Braud, Chabot et Thromas) et M. Epoulet (excusés : MM Berne, Marteau, Sourisseau et Vidard), élargie à*
- *Mmes Biraud, Lebret, Loiseau et Pineau et M. Panou, parents d'élèves intéressés.*

Comme prévu le 31 mars, la commission scolaire a poursuivi avec le directeur du CSC la réflexion sur le contenu du Plan éducatif territorial (PEDT) à adopter pour la prochaine rentrée scolaire et le travail de mise en place d'un programme d'activités périscolaires. Entre-temps, les élus ont rencontré le directeur de l'école le 16 mai ; leur projet d'école 2016-2017 n'est pas encore finalisé. Par contre il a confirmé que l'équipe enseignante serait la même qu'aujourd'hui.

La réunion prévue le 19 mai avec le personnel de la garderie a aussi eu lieu, l'objectif étant d'expliquer le projet et l'intégration de ce service dans le programme d'activités global offerts aux enfants de l'école. Christelle, Françoise et Lætitia ont reçu le projet favorablement et rencontreront de nouveau Myriam, l'animatrice du CSC, jeudi après-midi 26 mai, pour échanger sur leur travail et apprendre à planifier ensemble les propositions faites pendant le temps de garderie du soir, les valoriser (expositions...). Les thèmes du jardinage ou de la réfection de la signalisation et de la décoration des locaux ont été évoqués pour le court terme.

1 - PEDT

Les membres de la commission examinent ensuite avec Christian Dubray les premières lignes du contenu du PEDT communal à adopter au prochain conseil d'école (le 23 juin) et donc à transmettre au directeur d'école mi-juin.

Il soumet un premier document reprenant ses finalités et objectifs, puis les perspectives, à partir des éléments évoqués précédemment et qui sont confirmés. Un rappel sera fait du principe retenu par tous : la gratuité des APS proposées.

Dans les objectifs, un ajout sera apporté pour introduire l'accompagnement des familles par l'aide aux devoirs des enfants inscrits en garderie : le sondage projeté a été lancé et les résultats seront dépouillés début juin.

Il propose ensuite le plan du projet avec :

- 1) un état des lieux du territoire communal et de son environnement immédiat (dont situation politique, évolution démographique et composition des familles, activités et manifestations sur la commune...)
- 2) l'organisation scolaire, avec évolution des effectifs, l'équipement informatique pris en charge par la commune, les évolutions pédagogiques et dispositifs d'accompagnement...)
- 3) l'organisation des temps éducatifs (y compris le temps d'accueil effectué bénévolement par l'association des Amis de la Bibliothèque sur le temps scolaire les mardi après-midi et mercredi matin)
- 4) l'organisation des activités périscolaires et extra-scolaires
- 5) le comité de pilotage du PEDT (*)
- 6) les perspectives du PEDT, dont la durée devra aussi être précisée (un an, ce qui paraît un peu court, ou plutôt 2 ans, de préférence...)

() La composition suivant est retenue : 2 élus, 2 parents d'élèves, le directeur de l'école (ou un enseignant), une personne de la garderie, le directeur du CSC ; il se réunirait une fois par an et en cas de problème à régler.*

Il est convenu de revoir le projet de PEDT à la mi-juin, soit par échanges par internet, soit en réunion de mise au point, si besoin.

2 - APS

Christian Dubray a fait des recherches et pris de premiers contacts pour programmer 2 activités par enfant sur l'année scolaire, en 5 niveaux et 5 temps différents, de 16 à 17h et sur inscription des enfants ; 2 pistes : une activité multi-sports (groupe de 18 enfants) auprès de la Ligue de l'Enseignement (coût : 50 €/heure) ou des activités circassiennes (groupe de 17-18 enfants) par Cirqu'en Scène (coût : 50 €/heure + 20€ de déplacement). Des parents remarquent qu'il s'agit de 2 activités « physiques » et plutôt « proches » ; ils suggèrent une recherche en musique, ou arts plastiques... Les élus de la commune feront passer rapidement l'inventaire plus précis des moyens en salles et matériels.